

# Le Collectif devient une Association

Le « Collectif » se transforme en Association de type 'Loi 1901' afin de le doter des attributs des associations :

1. Responsabilité reconnue liée à la notion de personne morale
2. Trésorerie avec compte à but non lucratif
3. Conseil d'Administration élu en Assemblée Générale, gérant l'association et prenant les décisions importantes
4. Un Bureau (Président, Secrétaire, Trésorier) gérant l'Association au quotidien.

Les [statuts](#) sont désormais déposés et consultables, de même que son CA qui a été élu lors de l'Assemblée du 14/06.

## [Presentation AG 2017-06-14](#)

Comme expliqué lors de notre AG, grâce à ces nouveaux statuts nous sommes en train de préparer le lancement d'un appel à mobilisation et financement pour soutenir nos futures actions. Une plateforme comme [Halloasso](#) pourrait être ainsi utilisée et nous ne tarderons pas à vous en faire part dès que l'opération sera prête.

Enfin, suite aux dernières législatives nous avons rencontré notre nouveau député pour lui présenter [notre avis sur le projet](#) , en insistant notamment sur les précautions à prendre sur les aménagements autour de gare.

---

# Le Collectif dit NON à l'invitation de la RATP à des ateliers d'aménagement

Suite à l'invitation envoyée par la RATP pour participer à des ateliers les 04/05, 16/05 et 08/06 concernant :



- « *Aménagement paysager le long de la rue Ditte* »
- « *Réaménagement du faisceau ferroviaire à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Schéma directeur du RER B* »

nous avons répondu, conformément à notre position [annoncée le 12/04/2017](#), que **le Collectif ne participera pas et ne s'associera pas à ces démarches qui reposent sur le projet de 5 nouvelles voies à Saint-Rémy que nous contestons.**

---

## Conférence de Presse le 12/04/2017



Projet RATP en gare RER B  
de Saint-Rémy-lès-Chevreuse

-----  
Conférence de presse du 12 avril 2017 à Saint-Rémy



Projets RATP en gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse

12 avril 2017

1

# La gare d'entrée du Parc naturel de Chevreuse transformée en annexe du site industriel de Massy

Suite à la [décision](#) du STIF du 22 mars ([20170322 - Délibération ph2 - N143-144R-SD-RERBSud](#)) :

- approuvant le projet de la RATP de créer cinq nouvelles voies de garages à Saint-Rémy-lès-Chevreuse,
- ceci en dépit des demandes d'alternatives et des projets initiaux permettant de placer à Massy ces cinq voies,
- ceci pour prioriser les travaux de la ligne 18 sur l'aménagement du 'l'épine dorsale' que constitue le RER B,

le collectif « **Pôle gare Saint-Rémy** » et ses associations membres ont organisé une **conférence de presse mercredi 12 avril** à l'auberge *Au Bord du Lac* de Saint-Remy-les-Chevreuse

Nous avons présenté à cette occasion le projet de la RATP et les différentes actions que nous avons prévu d'engager.

- Support du communiqué : [20170412-RERB-Saint-Rémy-Info Presse](#)
- Extraits de la Conférence réalisés et publiés par [l'EPAC le 26 Avril 2017](#)
- Vidéo montrant les bruyances actuelles :
  - [SR Départ Train -côté Nord.](#)
  - [SR Départ Train -côté Sud](#)

Concrètement, une plainte va être déposée auprès du procureur de la République à l'encontre de la RATP pour infraction au code de l'environnement et un recours auprès du tribunal administratif pour défaut d'étude d'impact.

Par ailleurs, nous avons annoncé que nous ne participerons pas aux ateliers de concertation sur les aménagements paysagers proposés par le STIF et la RATP,

ateliers que nous estimons contre-productifs et hors-sujet pour traiter les demandes du Collectif.

Des articles ont été publiés sur cette Conférence dans :

- « [Toutes les Nouvelles](#) » édition de Rambouillet : [20/04/2017 article](#)
- « [Le Républicain de l'Essonne](#) » édition : [20/04/2017 article](#)
- « [Le Parisien](#) »

LE PARISIEN ÉCO

Le Parisien



Saint-Rémy-lès-Chevreuse

RER B

travaux

Gare

## Saint-Rémy-lès-Chevreuse : un recours contre les futures voies de garage du RER B

[>](#) Île-de-France & Oise > Yvelines > Saint-Rémy-lès-Chevreuse | Laurent Mansart | 01 mai 2017, 18h42 | [f](#) [t](#) [o](#)

# [Création Association « Riverains RER B Saint Rémy »](#)



**En réaction à l'arrivée du projet RATP et aux travaux engagés, des riverains du RER B se sont regroupés et ont créé l'association « Riverains RER B Saint Rémy ».**

Bienvenue à cette nouvelle association.

C'est désormais la 10ème association membre de notre Collectif et ses représentants participent au Comité de Pilotage de notre Collectif.

Contact : [riverainsrerb@gmail.com](mailto:riverainsrerb@gmail.com)

[17-04-04 Communiqué Riverains\\_Pôle Gare](#)

# Association « Riverains RER B Saint Rémy »

Depuis 2003, les opérateurs de la ligne B du RER n'ont de cesse de concentrer les voies de stationnement et de retournement en bout de la ligne sud. Ce faisant, ils donnent la primeur aux considérations techniques d'exploitation sur le cadre et les conditions de vie des résidents riverains.

Déjà, dans les années 2000, les saint-rémois se sont mobilisés pour faire échec à l'installation incongrue d'une station de lavage.

- Constatant un crescendo de nuisances et de pollutions sonores, visuelles et vibratoires, subies au quotidien par les riverains en lien avec l'exploitation de la gare, de jour comme de nuit,
- Constatant que les travaux que chacun peut observer aujourd'hui en fond de vallée s'inscrivent dans une vaste opération de concentration de voies de stationnement/retournement des rames SNCF/RATP en gares de Saint Rémy-lès-Chevreuse et de Robinson,
- Considérant que cette opération est éminemment contestable eu égard aux densités d'habitation en bouts de lignes et, pour ce qui concerne les saint rémois, au caractère exceptionnel du site de Saint Rémy, de la haute vallée de Chevreuse et du Parc Naturel Régional qui en forme l'écrin,
- Constatant que l'opération, par son ampleur, par son impact sur les conditions de vie des riverains, sur les paysages du fond de vallée et sur les patrimoines donne lieu à un déploiement ferroviaire incongru en gare de Saint Rémy

**Des riverains du RER B à Saint Rémy-lès-Chevreuse se sont regroupés et ont créé l'association « Riverains RER B Saint Rémy ».**

Ainsi, ils entendent, en lien avec les collectivités territoriales, avec les collectifs constitués, avec les initiatives citoyennes et associatives, se donner les moyens d'enrayer un processus de dégradation des conditions de vie en Haute Vallée de Chevreuse, dans le respect des exigences environnementales, paysagères et patrimoniales d'un site exceptionnel aux portes de la capitale.

Constitués en personne morale, ils appellent tous les acteurs concernés, notamment la municipalité de Saint Rémy-lès-Chevreuse, le « Collectif pôle

gare », l' « Union des Amis du Parc de la Haute Vallée de Chevreuse » et à tout un chacun, résident ou visiteur, à apporter leur soutien à la démarche de l'association « Riverains RER B Saint Rémy ».

<i>Marie-Louise Cariou</i>	<i>Yves Darcourt Lézat</i>	<i>François-Marie Bréon</i>	<i>Frédéric Meyer</i>
----------------------------	--------------------------------	---------------------------------	---------------------------

*Membres fondateurs*

## **Contacts**

- Marie-Louise Cariou Présidente
- Yves Darcourt Lézat Secrétaire Général

[riverainsrerb@gmail.com](mailto:riverainsrerb@gmail.com)

A noter : « Toutes les Nouvelles » a salué cette création dans son édition du 12/04/201 : [TLN Rambouillet 170412p23](#)

[Vers Toutes-les-Nouvelles](#)

---

# **Avis du CGEDD sur l'étude d'impact**

Suite au dépôt de l'étude d'impacts par la RATP le 4 octobre dernier, l'avis délibéré par le collège de l'Autorité environnementale a été publié ce mercredi 21 décembre 2016 sur les projets de positions de stationnement sur Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Robinson, Sceaux et Fontenay-aux-Roses :

***Prochaine étape : l'enquête publique à partir de janvier 2017...***

*A noter parmi les 26 pages :*

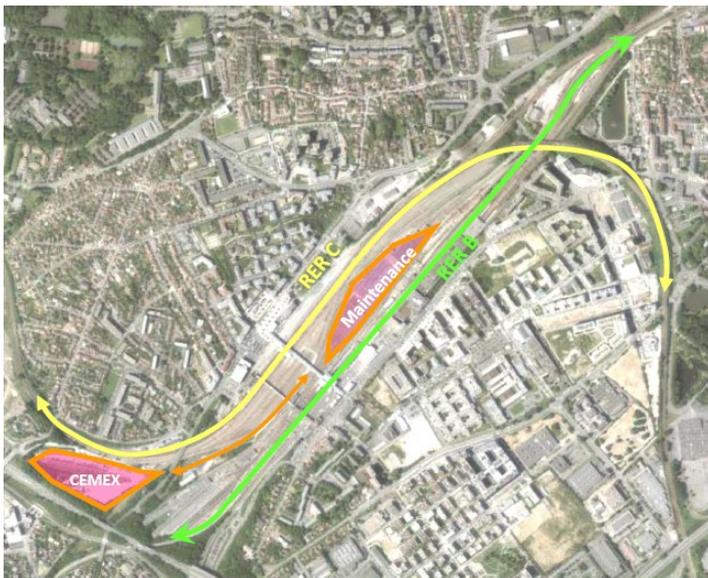
- *Page 6 : « Les motivations des choix présentés restent néanmoins lacunaires, et l'absence de vision globale ne permet pas d'apprécier la pertinence des choix retenus pour les projets de*

*Robinson et de Saint-Rémy, ... La saturation du site de Massy est clairement expliquée, en revanche le dossier ne précise pas pourquoi une hypothèse de création de positions de garage sur ce site a été écartée pour y remédier.*

- *Page 13 : L'Ae relève également que l'analyse des impacts demeure sur plusieurs sujets uniquement qualitative, repose sur des postures de principe, et affirme certaines des conclusions plus qu'elle ne les démontre. »*

Consulter l'avis sur le [site de l'AE](#) -> N° dossier Ae : [2016-100](#) et [2016-109](#)

## Rationaliser Massy pour le futur



Pourquoi ne pas se pencher sur cette question de façon globale dès maintenant ?

### **Rationaliser Massy pour le futur, pourquoi est-ce nécessaire?**

- La ligne au Nord de Massy est saturée et cela provoque un problème de charge notamment sur les missions Saint-Rémy.
- Les communications entre le faisceau de garage et le reste du site de Massy-Palaiseau (atelier, machine à laver et quais) sont très contraintes sur ce site. Il faut dire que ces zones « immobiles » se trouvent au milieu

des flux des lignes RER B et RER C (Cf. image).

- Pour fiabiliser la ligne au Nord de Massy qui couvre le gros de la demande des voyageurs, il faut ajouter des voies de garages sur le sites. Cela renforcera la capacité à renvoyer des trains vers le Nord, Bourg-la-Reine étant appelée à devenir le métronome de la ligne vers Paris.
- Enfin, il faut tenir compte de l'arrivée d'Interconnexions :
  - A Massy : Grand Paris ligne 18, Tram-Train Versailles/Evry, en plus des RER B, RERC, TGV et TCSP/Bus;
  - Au nord, la ligne 15 sud à Arcueil-Cachan et le tramway T10 à Croix de Berny;
  - Au sud, à Orsay-le-Guichet avec le projet de liaison plateau / vallée.

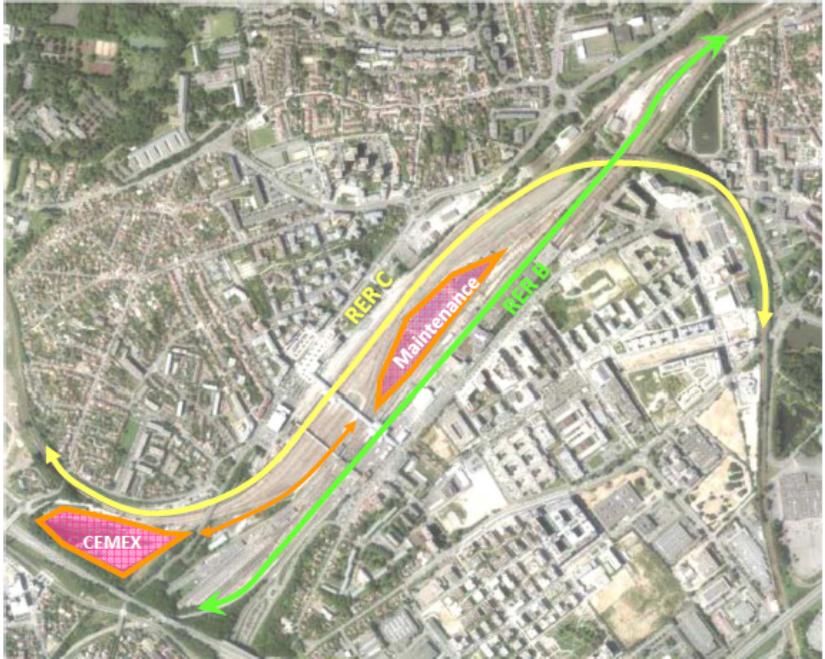


## Piste à explorer sur le site de MASSY

- Déplacement sur la réserve foncière 'RER-B' occupée par la CEMEX du centre de maintenance adapté au nouveau matériel
- Remplacement de la zone de maintenance actuelle par une zone de voies de garage (> 12 voies supplémentaires)

**Avantages:**

- Flux facilité pour le renvoi des trains vers le SUD
- Possibilités supplémentaires de renvois rapides vers le NORD
- Proximité de la maintenance
- Lieu de prise de poste central
- Proximité du tronçon central facilitant la gestion des situations perturbées



Projets RATP en gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse 01/12/2016 6

Le déplacement sur la réserve foncière 'RER-B' occupée par la CEMEX du centre de maintenance, qu'il faut adapter aussi pour le futur matériel, permettrait à moyen-long terme de libérer cette enclave. Dès lors, cette ancienne enclave du site pourrait accueillir une forte réserve de trains (plus d'une dizaine) dédiés au flux, et ainsi répondre rapidement aux besoins vers le Nord et le Sud.

## Avantages:

- Flux facilité pour le renvoi des trains vers le SUD
  - Possibilités supplémentaires de renvois rapides vers le NORD
  - Proximité du tronçon central facilitant la gestion des situations perturbée
  - Proximité de la maintenance
  - Lieu de prise de poste central
- 

## Rencontres des STIF et CGEDD

### Décembre 2016, le Collectif rencontre les organismes STIF et CGEDD

#### STIF :

Le Collectif Pôle Gare Saint-Rémy, accompagné de la Municipalité de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, a rencontré, le 1er décembre dernier, Laurent Probst, le Directeur Général du [STIF](#), Syndicat des Transport d'Ile-de-France valideur en dernier ressort des projets de la RATP.

Consulter le [Support présenté au STIF le 01/12/2016](#)

L'équipe du STIF s'est montrée très attentive aux arguments du Collectif, bien que défendant la position de la RATP sur la nécessité des voies 6, 8, 10 et 4T. Le STIF a convenu que l'alternative proposée par le Collectif, sur le site de Massy en réutilisant la réserve occupée actuellement par la CEMEX, n'était pas sans fondement mais inenvisageable actuellement, pour des raisons de « temporalité ». La priorité est en effet donnée à la [SGP](#) (« Grand-Paris ») pour la réalisation de la ligne 18 et la réserve occupée par la Cemex doit servir de base de vie au chantier. Le COURB, quant à lui, a rappelé que les usagers doivent être au centre des décisions et que le RER B ne peut être traité avec une priorité moindre que celle de la ligne 18.

Sur les impacts, notamment pour les riverains, le STIF est resté très attentif, et a

réaffirmé son souhait que la question soit bien traitée.

### **CGEDD et l'Autorité Environnementale**

La RATP a déposé le 04 octobre son étude d'impact de ses projets auprès du [CGEDD](#). Ce dernier doit en effet être saisi du dossier pour donner sous 3 mois un avis au regard du Code l'Environnement sur cette étude. Le temps était donc compté.

Le 15 décembre 2016, le Collectif a été reçu par le CGEDD et nous avons pu rappeler les possibilités d'éviter ces voies supplémentaires et leurs impacts sur le site et les riverains.

Il a été notamment rappelé que la situation actuelle est déjà très dégradée depuis le démarrage des travaux cet été, alors que les nouveaux aiguillages pour ces nouvelles voies ne sont même pas encore en place.

### ***Effet des coupes d'arbres et terrassements ?***

---

## **Mobilisation des Riverains de la gare de Saint-Rémy**

Des riverains des quartiers de la gare actuelle se sont mobilisés contre les projets de la RATP.

**Contre les nuisances visuelles et menaces pour le site que ces projets représentent, et contre l'aggravation des nuisances sonores déjà existantes.**

Leur première action a été d'adresser un courrier aux instances officielles (Autorité Environnementale, Inspecteur des Sites, Députés, Parc , STIF, RATP, etc.), rappelant ainsi l'importance d'une prise en compte concrète des alertes faites.

En deuxième lieu, ils se sont organisés pour faire circuler une pétition et

renforcer leur rassemblement.

Enfin, suite à cette mobilisation et à des contacts avec notre Collectif, nous accueillons désormais des représentants actifs des « Riverains »<sup>(1)</sup> au sein de notre « Comité de Pilotage ».

**Nous soutenons cette mobilisation** et nous nous réjouissons de l'arrivée de ces nouveaux acteurs dans notre [Collectif](#) qui, rappelons-le, veut rassembler largement les associations et individus, locaux mais aussi régionaux, qui ne se satisfont pas de ce projet.

**En conclusion, nous relayons leur pétition et invitons en particulier les riverains encore isolés à se rapprocher d'eux.**

- [PETITION DES RIVERAINS 2016-11-30](#)
- [Message accompagnant la pétition 2016-11-30](#)

---

(1) : Il faut noter que, contrairement aux autres quartiers, nous n'avions pas au Comité de Pilotage de représentants d'associations des quartiers directement riverains de la gare, à l'est de la route de Limours. Il semble que ce type d'association de quartier n'y existe pas (existence uniquement de « Syndicat » pour la gestion de voirie et/ou copropriété).

---

## **Réunion Publique du 13-09-2016**

**Forte participation et mobilisation dans une salle Jean Racine bien remplie.**

**PROJET RATP**  
CREATION DE VOIES DE GARAGE

Saint-Rémy-les-Chevreuse  
Commune du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse

**REUNION D'INFORMATION**

**Mardi 13 septembre 2016**  
**20h00 à l'Espace Jean Racine**

A la demande de la Mairie :  
Présentation de l'évolution du projet  
d'aménagement de la gare RER  
par la RATP et le STIF

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES : 01 30 47 00 16 - HÔTEL DE VILLE

Nous ne pouvons que nous féliciter que les personnes, ainsi que les associations concernées, soient venues en nombre ce soir-là pour s'informer sur l'avancement du projet et exprimer leurs points de vue et leurs questions.

Au Collectif, nous n'avons pas été satisfaits des réponses de la RATP et du STIF sur l'inutilité des voies de garage toujours en trop (n°10 et n°4T), sur la limitation des nuisances actuelles déjà trop importantes et futures, sur les dégradations du centre-ville et l'insertion paysagère présentée du projet.

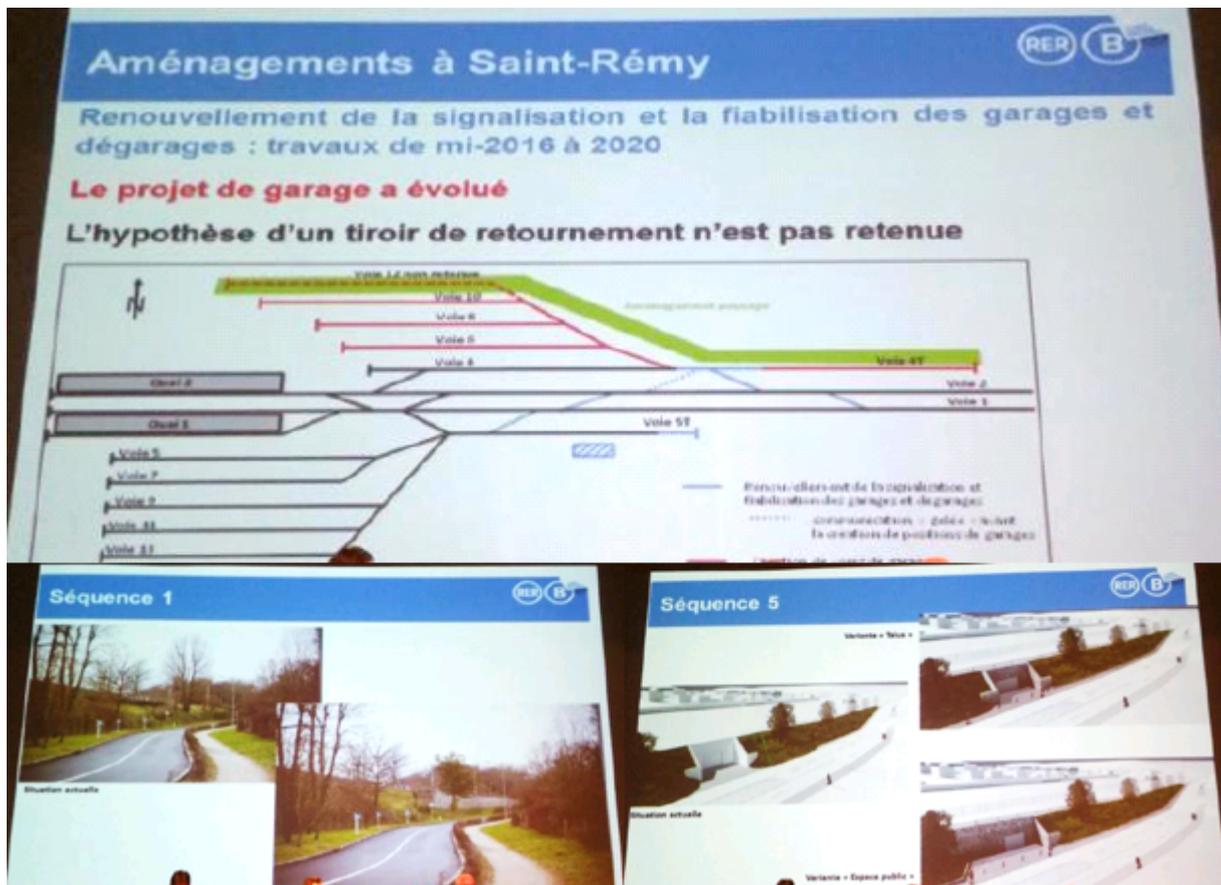
Nous avons été aussi très déçus par les explications concernant le site de MASSY.

**Donc, la mobilisation doit continuer.**

---

## Contenu

1. Quelques points forts de cette Réunion Publique
2. [ps2id url='#des' offset= »]Désaccord sur les nouvelles voies[/ps2id]
3. [Au sujet de Massy](#)
4. [Au sujet de l'insertion paysagère](#)
5. [Conclusion](#)
6. [ps2id url='#comp' offset= »]Infos complémentaires [/ps2id] et liens vers la présentation, les « minutes » et articles parus



## 1. Quelques points forts de cette Réunion Publique :

1. **Phase 3 : abandonnée** - Enfin ! Ce tiroir de de retournement en arrière gare est définitivement abandonné. A ce sujet, l'EPAC a proposé que la RATP cède gratuitement ces terrains à la commune. En effet, cela permettrait au « Parc » de matérialiser la « porte d'entrée du Parc Naturel », avec une Maison d'écomobilité comme le rappelle l'Union des Amis du Parc (UAPNR). A suivre.
2. **Voie de garage 12 : abandonnée** - Enfin !
3. **Voie de garage 10 : TOUJOURS là**, mais subordonnée aux études du Comité de Pôle, notamment pour prendre en compte l'éventualité de la création d'un parking semi enterré face à l'espace Jean Racine. C'est une avancée, mais encore une fois, **ces voies en plus du côté de la rue Ditte ne sont là que pour garer les trains d'Orsay à Saint-Rémy au lieu de MASSY** (Cf. plus bas).
4. **Voie de garage 4T : TOUJOURS là !** Soi-disant toujours essentielle pour l'exploitation de la gare et même de toute la ligne RER B. Personne n'a été convaincu (Cf. plus bas). Quant à l'insertion présentée par

l'architecte, nous sommes très sceptiques à la vue des sections 'dessinées' et des simulations « 3D » sans trains ! (Cf. plus bas)

5. **Petite amélioration**, la RATP s'engage à rouvrir l'accès dit « ouest » (côté route de Limours) pour les quartiers au sud de la gare. Ce n'est pas trop tôt ! Au passage, le quartier Sud-Est demande une passerelle au-dessus des voies pour raccorder les quartiers de Moc-Souris et de la Guiéterie au centre-ville.
6. Enfin, **beaucoup de plaintes** exprimées en direct par des riverains déjà gênés au quotidien et ENCORE plus depuis le début des travaux. On appréciera donc l'ironie de l'annonce par la RATP qu'après les quelques travaux de cet été, les vraies choses allaient pouvoir entrer dans une phase plus importante en Octobre !

## 2. [ps2id id='des' target='desacc']/Désaccord sur les nouvelles voies :

Pour revenir sur la justification des nouvelles voies « en trop » pour nous, la RATP a prétexté que la gare de Saint-Rémy est capitale pour toute la ligne. Saint-Rémy cadencerait tout le trafic. Remettons les pendules à l'heure et ne renversons pas les choses:

- Saint-Rémy c'est ¼ des départs ! 1 train toutes les 12 min.
- actuellement c'est surtout le tunnel du Châtelet, saturé à 1 RER-B toutes les 3 min, qui impose la cadence.
- c'est le projet de la RATP qui transformera la gare du Parc Naturel en mini-Massy et en centre de pilotage de la ligne !
- Enfin, comme l'a rappelé le CoURB, depuis la mise en place du [glissement de conducteur](#), avec une rame de réserve, les retards au départ sont très rares.

[Retour en haut de page](#)

massy

## 3. Au sujet de MASSY :

Rappelons encore que ces voies en plus du côté de la rue Ditte ne sont là que

pour garer les trains d'Orsay à Saint-Rémy au lieu de MASSY.

A la question du CoURB sur les études de réaménagement de Massy pour traiter le problème à sa racine, la RATP a prétexté un problème de temporalité. En gros, Saint-Rémy c'est possible maintenant, Massy c'est compliqué et donc c'est pour plus tard.

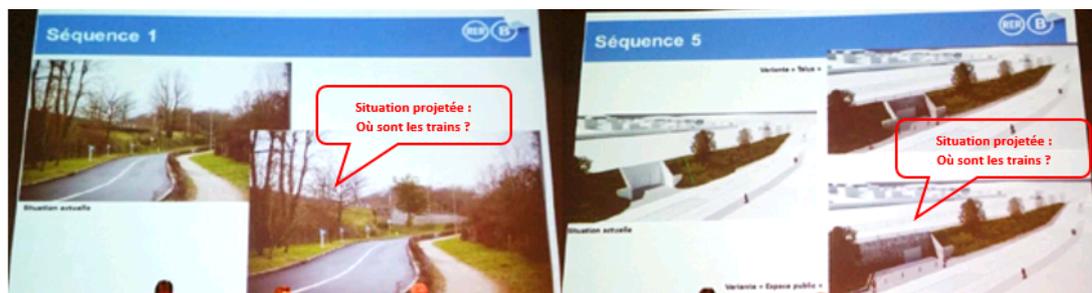
Aucune étude présentée sur l'optimisation de Massy, en réutilisant la zone de la CEMEX, et en tenant compte de tous les besoins (voies pour le Sud) et de toutes les données du problème (nouveau matériel).

[Retour en haut de page](#)

*l'insertion*

## 4. Au sujet de l'insertion paysagère

Les schémas d'insertion paysagère présentés sont-ils satisfaisants ? Nous avons vu des schémas bien présentés mais beaucoup de remarques ont été faites.



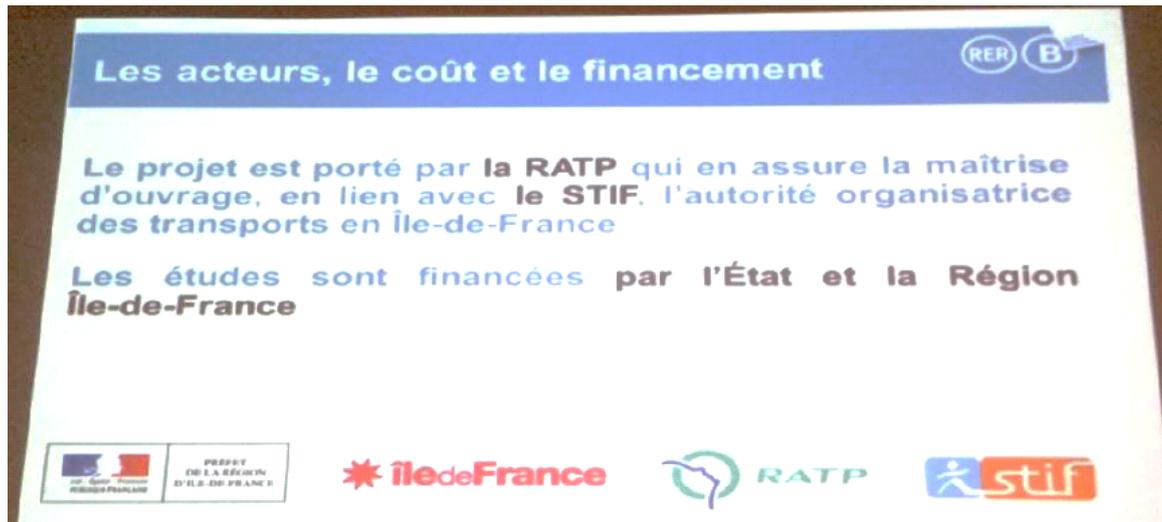
- Les simulations 3D ne montraient aucun train.
- Les croquis d'architecte ne montraient que des sections anodines de train, masquant l'effet de la vue du train dans sa longueur totale.
- De plus, sur ces croquis, les trains étaient de la génération actuelle, pas future à double étage.
- Les murs présentés n'arrêteront pas le bruit car pas assez hauts.

Voilà quelques raisons, parmi d'autres, pour lesquelles cette présentation ne nous a pas rassurés.

[Retour en haut de page](#)

conclusion

## 5. En Conclusion,



La Ville de Saint-Rémy a payé une étude à Rail-Concept qui a démontré la contre-productivité de la phase 3 et imposé son abandon. L'UAPNR a même rappelé la convergence des conclusions de cette étude avec l'amendement proposé en 2015 par Mme Péresse.

Aurait-il fallu que Saint-Rémy paye aussi **une étude sur le site de Massy pour que le travail soit fait de façon exhaustive et indépendante** et démontrer qu'on peut faire mieux que ce projet à Saint-Rémy ?

[Retour en haut de page](#)

---

## 6. [ps2id id='comp' target= »/]INFOS COMPLEMENTAIRES

### Concernant les échéances

- Les décisions du STIF devraient intervenir en **Décembre 2016** et non plus en Octobre, sachant qu'il est acté depuis Juillet que les futurs trains de la ligne B seront à l'horizon 2025 à deux étages.
- Attention : une fois la décision prise, contrairement à ce qu'on pourrait penser, le schéma sera fixé. En effet, il y aura après une enquête publique, mais **rien à voir avec une enquête d'utilité publique**. C'est juste une enquête soumise au code de l'environnement qui est publiée.

C'est à dire que si le STIF décide de faire le projet, il se fera. Seuls quelques aménagements environnementaux supplémentaires pourraient être convenus suite à cette enquête.

- Les travaux de la phase 2 auraient lieu entre 2020 et 2022, la période 2017-2020 ayant pour but de réaliser les avant-projets puis de lancer les consultations auprès des entreprises de travaux.

## Autres liens :

- Sur le [site de la municipalité](#) :
  - La [Présentation avec ses annexes](#)
  - Les [Minutes de la réunion](#)
- Articles dans la Presse : [Le Parisien](#) , [Toutes les nouvelles 21/09/2016](#)
- Pour rappel, l'[avis du collectif publié le 18/06](#)
- [Synthèse finale du Collectif du 11/10/2016](#)

[Retour en haut de page](#)

---

# Amendement de Mme Péresse en juillet-2015

L'amendement proposé par Mme Péresse en juillet-2015 prenait clairement position sur les projets de la RATP à Saint-Rémy.

*Il est également judicieux **que le nombre de nouvelles voies de stockage soit limité à 2 au plus** et initié seulement une fois que le gabarit des nouvelles rames sera connu lors de la décision de leur renouvellement.*

En tant que membre du STIF, mais à l'époque dans l'opposition, elle avait proposé l'amendement suivant :

[Conseil-du-stif-8-juillet-2015-amdt-rer-b-sud](#)

Cet amendement ne fut malheureusement pas retenu dans la décision du STIF de juillet-2015. Le Président de l'époque était Mr J.P.Huchon.

En juillet-2016, le collectif a de nouveau écrit à Mme V.Pécresse, désormais Présidente du STIF.

[Lettre du Collectif 2016-07-13 à Mme Pécresse](#)

Nous y soulignons notamment l'importance, plutôt que de réaliser des opérations à portée limitée, de **repenser l'aménagement des centres névralgiques comme Massy** pour coordonner les différents études (le tronçon Orsay / Massy qui nous concerne, le tronçon sud Paris / Massy, le « Grand-Paris » avec le développement du plateau de Saclay et l'interconnexion des lignes 15 et 18).

**Mise-à-jour : La Réponse reçue le 07 Septembre 2016** ne nous rassure malheureusement pas complètement (cliquer sur le lien [reponse-stif-20160907](#))

Nous continuons donc nos efforts pour tenter d'expliquer nos positions et les faire prendre en compte.